

Un plan d'actions 2015/2019 pour envisager l'avenir...

Le premier semestre 2014 a été mis à profit pour revisiter le projet associatif de Messidor, adopté à l'unanimité lors de l'Assemblée générale du 19 juin 2014.

Dès le mois de mai, nous avons travaillé le plan d'actions, à partir du nouveau projet associatif, dans une démarche participative avec les acteurs de l'association.

Il est complètement finalisé et présenté à l'ensemble du personnel lors de la réunion annuelle de janvier 2015, pour en officialiser son lancement.

Ce plan d'actions se décline en 16 axes de progrès répondant aux quatre grandes orientations qui structurent le projet associatif :

Valeurs/Ambitions/ Organisation/Outils

Il s'enrichit de l'expérience et des résultats de Messidor, mais aussi de la recherche engagée depuis trois années par l'association avec le professeur PACHOUD et Inès de PIERREFEU, pour valider scientifiquement les pratiques de Messidor.

Les cinq prochaines années nous permettront de mettre en œuvre ce plan d'actions résolument ambitieux pour répondre aux besoins des personnes en situations de handicap psychique que nous accompagnons dans leur projet de rétablissement par le travail sur l'ensemble du territoire national.

Thierry BRUN
Directeur Général

PLAN D' ACTIONS 2015/2019

messidor
40 ans
d'expérience



messidor

1. Diffuser "le concept de transition" avec le soutien de la Fondation Messidor Vincent VERRY.

- Dégager des moyens supplémentaires pour prospecter sur plusieurs régions.
- Refondre les outils de communication en association avec la Fondation Messidor Vincent VERRY.
- Créer une campagne de communication nationale. et solliciter un parrain (personne connue).
- Sensibiliser les politiques et administrations centrales au niveau national.

2. Encourager le pouvoir d'agir et permettre la participation des travailleurs aux instances de décisions des établissements y compris dans la gouvernance associative.

- Donner la parole aux travailleurs dans le fonctionnement des établissements.
- Accompagner et former les travailleurs dans les missions de représentation qui leur seraient confiées.
- Impliquer les travailleurs dans l'évaluation interne.
- Solliciter des travailleurs sortants pour participer aux comités associatifs.
- Communiquer au sein des Conseils à la Vie Sociale sur les possibilités de participation au fonctionnement de Messidor.
- Mener une réflexion sur la manière de donner le pouvoir d'agir aux travailleurs.

3. Faire reconnaître la notion de parcours de la personne.

- Valoriser le parcours de transition.
- Analyser les parcours pour donner du sens à notre communication externe.
- S'appuyer et exploiter les résultats de l'étude KPMG.
- Faire témoigner des travailleurs, créer un film pour une campagne de communication nationale.

4. Formaliser et faire reconnaître l'expérience de Messidor comme un outil de référence pour l'insertion des personnes handicapées psychiques.

- Obtenir une labellisation par un ministère ou les ARS.
- Créer un référentiel des pratiques de la transition.
- Réécrire l'ouvrage "handicap psychique, la voie du rétablissement" suite aux travaux de recherche et développement.

5. Essaimer le concept de transition en France, volonté d'un ESAT de transition par territoire (modèle de la franchise et autres...).

- Développer des ESAT et des Entreprises Adaptées spécialisés en France, en direct ou/et en franchise (5 ESAT et 5 EA).
- Modéliser une méthodologie d'essaimage à partir des expériences de reprise ou de fusion.
- Être proactif auprès des ARS, ministères : créer une offre de service, proposition de reprise d'associations.
- Être en veille auprès d'associations.

6. Inventer de nouveaux dispositifs et de nouvelles activités (accueil séquentiel/parcours long, milieu rural).

- Élaborer des projets pour répondre aux besoins spécifiques des personnes sur les territoires
- Favoriser et mettre en place les outils nécessaires à la créativité, pour développer le projet social et économique de Messidor.
- Définir ce qu'est l'accueil séquentiel, le parcours long.

7. Investiguer les nouvelles lois de financement de l'Economie Sociale et Solidaire.

- Travailler à l'élaboration d'un statut dans le cadre de l'ESS spécifique à la transition avec l'URIOPSS.
- Développer de nouvelles ressources financières.

8. Accueillir un public plus large (plus jeune) et sans RQTH.

- Identifier précisément les besoins, élargir et formaliser notre offre de service sur les territoires.
- Etudier les statuts de différentes structures d'insertion pour identifier des possibilités (SAVP, ETTI, ...).
- Développer le Job coaching et l'ADP.





9. Développer la coopération territoriale pour mieux accompagner les personnes et gérer nos établissements.

- Assurer la continuité de l'accompagnement des personnes avec les acteurs des territoires
- Créer des alliances à partir des besoins repérés dans les parcours des personnes. / Les couleurs de l'accompagnement.
- Signer les conventions avec des protocoles de bonnes pratiques.
- Faire alliance avec les employeurs (convention d'appui/développer un accord de partenariat).
- Être en veille sur l'évolution des réseaux.

10. Trouver des alliances nationales, notamment avec l'UNAFAM pour mieux prendre en compte les personnes handicapées psychiques.

- Répondre au besoin des personnes handicapées psychiques en construisant des actions concertées au niveau national.
- S'appuyer sur l'UNAFAM et Santé Mentale France.

11. Affirmer une gouvernance décentralisée au plus près des bassins de vie et d'emploi.

- Renforcer et décentraliser la gouvernance de l'association.
- Renforcer les pouvoirs des comités associatifs territoriaux.
- Donner une plus large autonomie de fonctionnement aux territoires.
- Désigner des administrateurs délégués par territoire.

12. Imaginer le modèle économique et juridique de Messidor en 2020.

- Adapter Messidor à son environnement juridique et législatif.
- Mettre en place une veille juridique et l'organiser.
- Travailler l'organisation juridique du "groupe Messidor" et ajuster ses statuts, pour préparer l'avenir.

13. Poursuivre et valoriser la recherche et développement pour l'amélioration de nos pratiques et pour une meilleure reconnaissance du concept de transition proposé par Messidor

- Devenir un des acteurs de la recherche dans le champ du handicap psychique et de l'emploi.
- Améliorer nos méthodes et les faire reconnaître auprès des acteurs du handicap psychique et des politiques.
- Identifier les prochains axes de recherche en lien avec le projet Messidor.
- Trouver les moyens financiers pour poursuivre la recherche.
- Intégrer les résultats de la recherche dans nos pratiques et développements
- Entretien nos relations avec la presse.

14. Imaginer et promouvoir un nouveau type d'établissement de transition (ETAP¹).

- Être force de propositions pour mieux accompagner à l'emploi les personnes avec des troubles psychiques.
- Retravailler le projet ETAP¹, le faire valider et le modéliser.

15. Gagner en efficacité sur la gestion administrative et financière et de communication : GPEC, GRC.

- Mieux gérer nos établissements et retrouver des marges de manœuvre.
- Professionnaliser les acteurs sur la dimension contrôle de gestion et suivi d'activité.
- Adapter nos activités à l'évolution économique.
- Mettre en place des outils GPEC, GRC.

16. Créer un "institut de formation Messidor" pour qualifier plus largement les encadrants, les travailleurs de Messidor et d'autres structures à la méthodologie de transition de Messidor.

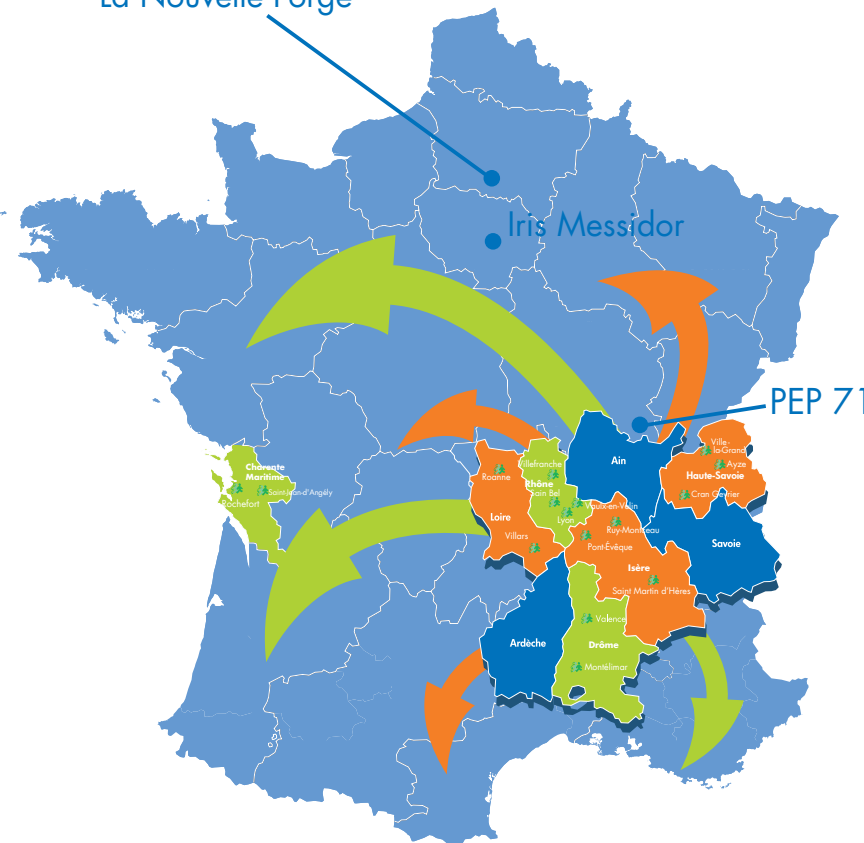
- Former pour accompagner le développement.
- Définir la stratégie de formation en fonction de la stratégie de développement.
- Construire le référentiel de formation.
- S'adosser à un organisme de formation.

¹ ETAP : Etablissement/Entreprise de Transition par l'Activité Professionnelle





La Nouvelle Forge



Mon passage à l'Unité d'Évaluation et de Réentraînement au Travail de Messidor m'a beaucoup apporté.
 A la fois sur le plan humain et sur le plan professionnel, j'ai appris à apprendre, à faire en sorte que mon travail soit bien fait.
 Je suis désormais salarié du secteur Hygiène & Propreté de Messidor. Je suis conscient des progrès accomplis à l'UERT et aussi conscient que je n'y serais pas mais pas du tout arrivé tout seul.

Luc,
 Hygiène & Propreté

Quelles sont, selon toi, les principales différences entre Milieu Ordinaire et Milieu Protégé ?

On nous demande d'être plus autonome et parfois il y a des différences de rythme de travail mais dans l'ensemble il n'y a rien d'insurmontable. J'ai aussi l'impression d'être encore plus utile (responsabilité car les documents sont transmis aux élus et au Préfet).

Que t'a apporté Messidor ?

Continuer à avoir une vie sociale et professionnelle, me perfectionner en bureautique, découvrir de nouveaux logiciels (en PAO) et surtout reprendre confiance en moi car je n'avais jamais connu le milieu ordinaire auparavant.

Stéfan,
 Chaîne graphique

Cette formation m'a fait du bien, m'a appris beaucoup de choses et m'a ouvert l'esprit. J'ai trouvé que c'était un peu trop court car les thèmes développés ici méritent d'être expliqués plus longuement.

J'ai compris qu'on peut être acteur dans notre propre vie et pas seulement spectateur.

Anne,
 UERT



Au 1^{er} janvier 2015, Messidor c'est

705 personnes accompagnées

205 encadrants

17 sites en France (ESAT, EA, ESAT Hors les Murs, Job coaching, ADP, GEM)

100 unités de production

26 millions € de budget

41 personnes insérées en milieu ordinaire

11 200 h de formation dispensées à nos travailleurs handicapés

Des secteurs d'activités : espaces verts, maçonnerie paysagère, hygiène & propreté, chaîne graphique, prestation d'équipes, prestation logistique, restauration.

Messidor est une association reconnue d'Intérêt Général à caractère social.
 Messidor a l'agrément préfectoral ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale).

Avec le soutien de



Membre de



Siège Social

Le Lincoln
 163 boulevard des Etats-Unis
 69008 LYON
 Tél. 04 78 78 00 78
 Fax 04 78 78 00 77
 www.messidor.asso.fr